

SAM - KARATE-DO:

RENTREE SAISON 2024/2025

INSCRIPTIONS : Les demandes se font en ligne sur www.ecole-karate-do.com

INFORMATIONS ET PERMANENCES :

Les demandes d'informations seront toujours possibles après chaque cours (Une fois le professeur disponible !) comme la saison précédente mais de préférence, **venez avant pour éviter de perdre trop de temps, dès le 29 Août** durant les permanences que nous tiendrons spécialement à MERIGNAC pour les renseignements et l'aide aux inscriptions les :

- **Jeudi 29 Août de 20h00 à 21h30 au Gymnase Jean Macé (Rue Courteline)**
- **Samedi 31 Août de 15h00 à 18h00 au Dojo Robert Brettes (Av du Truc)**
- **Mardi 3 Septembre de 20h00 à 21h30 au Dojo Robert Brettes**
- **Samedi 7 Septembre au SAM-EXPO, de 14h00 à 18h00 Dojo Robert Brettes**

+ Initiations gratuites au Dojo Robert Brettes (Rez de chaussée):

- **Samedi 31 août :** 2 séances de 14h30 à 15h30 (enfants de 5 à 11 ans) puis de 16h00 à 17h30 (Adultes et jeunes à partir de 12 ans)
- **Mardi 3 septembre :** de 20h00 à 21h30 - 1 séance spéciale ceintures noires et professeurs tous âges
- **Samedi 7 septembre :** 3 séances pour tous âges de 11h à 12h puis de 14h30 à 15h30 puis de 16h30 à 17h30.

Invitez vos familles et amis de tous âges !

FORMALITES ADMINISTRATIVES:

- **Certificat médical d'aptitude au Karaté** postérieur au 1^{er} Juillet 2024.
- **1 photo** d'identité
- Remplir et accepter les formulaires d'inscription et de **licence FFKDA et assurances** fournis sur les sites www.ecole-karate-do.com et HelloAsso.
- **+ Licence obligatoire (assurance personnelle complémentaire possible): 37 €**
- **Cotisation annuelle :**
 - Nouveaux adultes 378 €
 - Adultes seconde saison 348 €
 - Enfants, étudiants et anciens élèves : 318 €
 - 3 adhérents par famille (parents/enfants) 273 €
 - 4 adhérents / famille et + : 252 €
- **Le site internet www.ecole-karate-do.com permet d'effectuer une demande d'inscription, de transmettre photo et le certificat médical scanné. Vous recevrez ensuite un lien pour le paiement (Licence et cotisation) par carte bancaire.** Si vous souhaitez un étalement de l'encaissement sur 3 mois, il est possible dans certains cas de le demander à la direction du club ou par mail à ecole-karate-do@wanadoo.fr .

Attention : Aucun entraînement autorisé tant que le dossier n'est pas complet.

REPRISE DES COURS : A partir du **Mardi 10 Sept. 2024**

Horaires sur le site www.ecole-karate-do.com adaptables en cas de besoin pour respecter les éventuelles précautions sanitaires en vigueur.